



## AVIS PUBLIC

### TENUE DES SÉANCES ORDINAIRES POUR L'ANNÉE 2019

---

**AVIS PUBLIC** est, par les présentes, donné par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier :

**QUE** le conseil municipal de Saint-Lambert-de-Lauzon a établi le calendrier de ses séances ordinaires pour l'année 2019, soit les :

- 14 janvier (deuxième lundi du mois)
- 4 février
- 4 mars
- 1<sup>er</sup> avril
- 6 mai
- 3 juin
- 8 juillet
- 12 août (deuxième lundi du mois)
- 9 septembre (deuxième lundi du mois)
- 7 octobre
- 4 novembre
- 2 décembre

**DONNE** à Saint-Lambert-de-Lauzon, ce vingt-septième jour du mois de novembre deux mille dix-huit.